



LANDMINE & CLUSTER MUNITION MONITOR



L'Observatoire des mines et des armes à sous-munitions est l'outil de recherche de la Coalition contre les sous-munitions et de la Campagne internationale pour interdire les mines
9, rue de Cornavin • CH-1201, Genève • Suisse • Tel. +41-22-920-0320 • Fax +41-22-920-0115 • Email monitor@icblcmc.org • www.the-monitor.org

Conclusions principales

C'est en grande partie grâce au Traité d'interdiction des mines de 1997, qu'en 2012, l'Observatoire des mines rapporte le plus petit nombre de nouvelles victimes, la plus importante superficie de terres contaminées restituées, et le plus haut niveau de financement mondial pour l'action contre les mines, jamais enregistrés.

Statut du traité

Il y a 161 Etats parties et un Etat signataire au Traité d'interdiction des mines.

- La Pologne a ratifié le Traité d'interdiction des mines le 27 décembre 2012; maintenant, les 28 Etats membres de l'Union européenne sont des Etats parties au Traité.
- Les Etats-Unis ont déclaré en décembre 2012 qu'une décision sur la révision de la politique américaine sur les mines et la question de l'accession au Traité d'interdiction des mines serait annoncée « bientôt. »

Utilisation

En 2011, des mines antipersonnel ont été plantées en grande quantité au Yémen, manifestement par les forces gouvernementales, sur deux sites : à Bani Jarmooz et dans l'enceinte du ministère du Commerce et de l'Industrie situé dans la capitale, Sana'a. Le Yémen, en tant qu'Etat partie au Traité d'interdiction des mines, est dans l'obligation de mener rapidement une enquête approfondie sur l'utilisation de ces armes, de déterminer qui était en charge, d'assurer que les responsables soient tenus de rendre compte, et de rapporter sur ces activités auprès des Etats parties.

- De plus, des allégations persistantes et nouvelles d'utilisation de mines antipersonnel dans les Etats parties du Soudan, du Soudan du Sud, et de la Turquie nécessitent des enquêtes approfondies.

Les forces gouvernementales en Syrie et au Myanmar ont utilisé des mines antipersonnel en 2012 et en 2013. Ces deux Etats demeurent en dehors du Traité d'interdiction des mines.

- Des forces dans la région sécessionniste et non reconnue par la communauté internationale du Haut-Karabagh ont planté de nouvelles mines antipersonnel en 2013.

Les groupes armés non étatiques ont utilisé des mines antipersonnel ou des engins explosifs improvisés déclenchés par les victimes en Afghanistan, en Colombie, au Myanmar, au Pakistan, en Syrie, en Thaïlande, en Tunisie, et au Yémen.

- Avec l'ajout de la Syrie et de la Tunisie, le nombre de pays où des groupes non étatiques ont utilisé des mines a atteint son plus haut niveau en cinq ans.

Destruction des stocks

Collectivement, 87 Etats parties au Traité d'interdiction des mines ont détruit plus de 47 millions de mines antipersonnel stockées, dont plus de 250 000 ont été détruites en 2012.

- Environ 11 millions de mines antipersonnel attendent leur destruction dans huit Etats parties.

- Le Bélarus, la Grèce, et l'Ukraine demeurent en violation du traité en n'ayant pas achevé la destruction de leurs stocks au cours de leur délai de quatre ans. La date butoir du Bélarus et de la Grèce était fixée au 1^{er} mars 2008, tandis que celle de l'Ukraine était fixée au 1^{er} juin 2010.

Transfert et production

Pendant la dernière décennie, le commerce mondial de mines antipersonnel a consisté en des échanges illicites et clandestins de faible intensité. Mais, l'apparition soudaine de mines au Soudan et au Yémen indique qu'une certaine forme de marché et de commerce de mines antipersonnel existe.

Avant l'adoption du Traité d'interdiction des mines, plus de 50 Etats étaient des producteurs potentiels de mines antipersonnel. Actuellement, seulement 12 Etats sont identifiés comme des producteurs potentiels de mines antipersonnel : la Chine, la Corée du Nord, la Corée du Sud, Cuba, les Etats-Unis, l'Inde, l'Iran, le Myanmar, le Pakistan, la Russie, Singapour, et le Vietnam. Cette liste n'a pas changé au cours des récentes années.

Victimes

En 2012, le nombre de victimes causées par les mines, les engins explosifs improvisés déclenchés par les victimes, les restes d'armes à sous-munitions, et d'autres restes explosifs de guerre a diminué à son niveau le plus bas depuis que l'Observatoire des mines a commencé à recenser les victimes en 1999.

- En 2012, un total de 3 628 victimes ont été enregistrées, une diminution de 19% par rapport aux 4 474 victimes recensées en 2011.
- Le taux d'incidence de 10 victimes par jour pour 2012 constitue une diminution de 60% des chiffres rapportés en 1999, alors que l'on dénombrerait approximativement 25 victimes par jour.
- Dans beaucoup d'Etats et territoires, de nombreuses victimes ne sont pas enregistrées; par conséquent le nombre réel de victimes est probablement sensiblement supérieur. Néanmoins, la diminution du nombre de victimes est probablement plus importante du fait des améliorations dans l'enregistrement des victimes au cours des années.

En 2012, des victimes ont été identifiées dans 62 Etats et autres territoires, parmi lesquels 42 sont des Etats parties au Traité d'interdiction des mines.

- La grande majorité des victimes de mines et de restes explosifs de guerre enregistrées étaient des civils plutôt que des militaires: 78% des victimes étaient des civils en 2012, soit cinq points de plus qu'en 2011.
- En 2012, le nombre de victimes parmi les enfants a augmenté en proportion du nombre de victimes civiles (de 47%, quatre points de plus qu'en 2011); et le nombre de victimes parmi les femmes a augmenté par rapport au nombre total de victimes (de 13%, trois points de plus qu'en 2011).
- Soixante-dix pourcent des accidents enregistrés mondialement ont eu lieu dans un Etat partie.
- Une diminution régulière des totaux annuels de victimes s'est poursuivie dans les trois Etats parties au Traité d'interdiction des mines qui ont régulièrement enregistré le nombre le plus important de victimes annuelles au cours des 14 dernières années : l'Afghanistan, le Cambodge, et la Colombie.

Contamination et restitution des terres

En date d'octobre 2013, 59 Etats et quatre autres territoires sont considérés contaminés par les mines. Huit Etats supplémentaires sont soupçonnés d'être contaminés par les mines ou d'avoir une contamination résiduelle.

Un niveau record d'au moins 281 km² de terres minées ont été restituées suite à des opérations de déminage ou d'enquête dans le cadre de 40 programmes d'action contre les mines en 2012—une augmentation par rapport aux 190 km² atteints en 2011. Environ 240 000 mines antipersonnel et 9 300 mines antivéhicule ont été détruites lors de ces opérations.

- En 2012, la plus grande partie du déminage des zones contaminées a été réalisé en Afghanistan, au Cambodge, et au Sri Lanka, qui ont comptabilisé 62% du déminage enregistré.
- Au cours de la dernière décennie, environ 1 981 km² ont été restitués suite aux opérations de déminage ou d'enquête; plus de 3,3 millions de mines ont été retirées du sol.

Environ 245 km² de zones de combat supplémentaires ont été déminées en 2012—une augmentation par rapport aux 233 km² rapportés en 2011— dont 78 km² de zones contaminées par des armes à sous-munitions. Un peu plus de 300 000 munitions non explosées ont été détruites lors de ces opérations.

En 2012, cinq Etats parties ont formellement déclaré avoir rempli leurs obligations prévues par l'article 5 concernant le déminage de l'ensemble des zones contaminées: la République du Congo, le Danemark, la Gambie, la Jordanie, et l'Ouganda.

- Un total de 24 Etats parties ont officiellement rapporté la réalisation de leurs obligations de déminage de toutes les zones où la présence de mines antipersonnel est avérée ou soupçonnée, sur le territoire relevant de leur juridiction ou contrôle, depuis l'entrée en vigueur du Traité d'interdiction des mines en 1999.
- Parmi les 35 Etats parties qui ont confirmé avoir des obligations de déminage, 29 (83%) ont obtenu au moins une période de prorogation de date butoir de déminage. On estime que plus de la moitié de ces Etats sont en retard par rapport aux jalons de leur demande de prorogation, ou ont réalisé des progrès incertains.

Assistance aux victimes

Depuis 2009, des progrès significatifs ont été réalisés dans le cadre de l'assistance aux victimes, tels que mesurés sur la base des engagements pris par les Etats parties au travers du Plan d'Action de Carthagène adopté en 2009. Des progrès ont été notés dans:

- L'amélioration de la compréhension des besoins des victimes de mines et de restes explosifs de guerre;
- La coordination et la planification de mesures pour mieux répondre à ces besoins;
- L'association de la coordination de l'assistance aux victimes avec des mécanismes de coordination multisectoriels, comme ceux concernant le handicap et le développement;
- L'information des victimes de mines et de restes explosifs de guerre sur les programmes et les services existants, et dans certains cas, la facilitation de l'accès aux services disponibles; et
- Le renforcement des cadres légaux pour promouvoir le droits des victimes, notamment en améliorant le droit à l'accessibilité pour les personnes handicapées.

Des défis persistent:

- Augmenter la disponibilité et la durabilité de programmes et de services adaptés, plus particulièrement pour les survivants dans des régions rurales et reculées;
- Assurer que toutes les victimes des mines et de restes explosifs de guerre aient accès aux programmes qui répondent à leurs besoins spécifiques, en particulier en matière d'emplois, de moyens de subsistance, ainsi qu'un soutien psychologique; et
- Assurer que toutes les victimes, ainsi que les autres personnes ayant des besoins similaires, aient accès à des services adaptés au sexe et à l'âge.

Soutien à l'action contre les mines

En 2012, les donateurs et les Etats affectés ont fourni approximativement 681 millions de dollars en matière de soutien international et national pour l'action contre les mines, cela constitue le total combiné le plus élevé jamais enregistré et 19 millions de dollars de plus qu'en 2011.

En 2012, l'assistance internationale a atteint la valeur record de 497 millions de dollars, une augmentation de 30 millions de dollars par rapport à 2011.

- Un total de 52 Etats et quatre autres territoires ont reçu 439 millions de dollars provenant de 39 donateurs. Cinquante-huit millions de dollars supplémentaires ont été versés sans désigner d'Etats bénéficiaires ou d'autres territoires. Sept Etats et l'Union européenne ont fourni 80% de ce financement.
- L'Afghanistan a reçu plus de financement que tout autre pays pour la dixième année consécutive. Les augmentations les plus importantes parmi les bénéficiaires ont concerné le Mali, le Myanmar, et la Somalie, avec 41,2 millions de dollars combinés en 2012 comparés aux 4,7 millions de dollars en 2011.
- Parmi les six nouveaux bénéficiaires en 2012, le Mali a reçu le plus de soutien avec 7,7 millions de dollars. Les cinq autres nouveaux bénéficiaires, les Philippines, la Syrie, l'Inde, le Sénégal, et le Zimbabwe, ont reçu un total de 9,2 millions de dollars.

Vingt-huit Etats affectés ont fourni 184 millions de dollars pour le soutien national de leur propre programme d'action contre les mines, une diminution de 11 millions de dollars par rapport à 2011.

En plus du soutien détaillé précédemment, des crédits provenant de l'Assemblée générale des Nations Unies pour l'action contre les mines dans le cadre de neuf opérations de maintien de la paix ont apporté plus de 113 millions de dollars en 2012, une augmentation de 25% par rapport à 2011.